

Soutenance de mémoire de
Master en sciences sociales pilier en migration et citoyenneté et géographie

Nicole Huguenin-Dumittan

**« Intégration socio-professionnelle des réfugiés statutaires dans le
canton de Neuchâtel »**

aura lieu le

Lundi 19 août 2024 à 10h30 en salle 2.310 A.-L. Breguet 2

Directeur de mémoire : Prof. Didier Ruedin

Experte : Prof. Mihaela Nedelcu

Résumé

La Convention universelle des droits de l'homme ratifiée par la Suisse en 1948 lui impose d'accueillir les personnes persécutées dans leur propre pays, personnes qu'il s'agit d'intégrer le mieux possible dans la société. Ces personnes, dont le dossier a été admis par la Confédération et qui sont qualifiées de réfugiés statutaires avec en principe un permis de séjour B, bénéficient d'un programme d'intégration spécifique appelé Agenda d'intégration suisse (AIS) mis en œuvre par les cantons. Après cinq ans de suivi de l'AIS, une part très importante de réfugiés perçoit encore de l'aide sociale pour s'en sortir, alors que l'autonomie économique est une valeur importante de la société suisse et un objectif prioritaire des cantons. Comme neuchâteloise, je me suis donc intéressée au degré d'efficacité de l'AIS neuchâtelois mis en place au moyen d'une approche qualitative en m'intéressant aux réfugiés eux-mêmes, mais aussi aux professionnels en charge de l'intégration et aux employeurs. Il en est ressorti que les mesures mises en place sont pour la plupart pertinentes mais qu'elles sont parfois limitées par un manque de moyens et ne permettent donc pas forcément à tous les réfugiés d'en bénéficier efficacement. Au niveau de la mise en œuvre, certains problèmes ont été relevés, notamment du fait que les mesures sont souvent animées par des bénévoles, il n'y a pas de véritable garderie, les aspects psychologiques sont peu pris en charge, la mixité sociale ne se décrétant pas, la population autochtone n'a pas l'air d'être beaucoup concernée. Tous les réfugiés ne sont finalement pas égaux face à l'intégration en raison de leur histoire, mais aussi de leur genre, de leur âge, de la culture d'origine et de l'image qu'ils renvoient dans la société.